



En situation irrégulière, et je veux quitter le territoire

Par **etrangetranger**, le **03/12/2011** à **23:36**

Bonsoir tout le monde,

Résidant en France en tant qu'étudiant depuis 2000, je suis en situation irrégulière depuis 01.09.2010 (conflit avec mon responsable de thèse qui a refusé de me signer un document demandé par la préfecture pour renouveler mon titre de séjour), du coup, par crainte de me le voir refuser et invité à quitter le territoire, je n'ai pas déposé de demande de renouvellement.

Là je viens de soutenir mon doctorat et je m'apprête à quitter le territoire, devrais-je craindre les contrôles de police à la frontière ? Que devrais-je faire pour quitter le territoire ? Je sais que ma question prête à rire ... mais j'aimerais quitter la France "en règle", en plus, il faut s'attendre à tout de la part de son administration.

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **Calou0**, le **06/12/2011** à **19:03**

Bonjour,

Vous n'avez rien à craindre au niveau des contrôles de Police, et pouvez rentrer tranquillement dans votre pays.

bien cordialement,

Par **etrangetranger**, le **06/12/2011** à **19:11**

Bonsoir tout le monde,

Bonsoir Maître,

Mes sincères remerciements pour votre réponse. Je suis rassuré.

Bonne courage à tous les étrangers ... ayant décidé de faire leur vie ici ...

Très cordialement.

Par vnminhorl, le **25/05/2013 à 18:21**

Bonjour,

Je suis étudiante étrangère et je suis actuellement à peu près dans la même situation que vous. Je souhaiterais savoir comment ça s'est passé à l'aéroport le jour de votre départ définitif de la France. Est

-ce que vous avez eu des soucis avec la Police des Frontières?

Merci d'avance de votre retour,

Bien cordialement,